



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E23787

VALABLE JUSQU'AU 19/10/2024

ÉDITÉ LE 16/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2001

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2016
50 000

Raison sociale : SARL BRUYELLE

3 A RUE DE LA BUTTE CELTIQUE
28300 LEVES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARTRES

Siret : 439 467 648 00028

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 6101211

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 128034633 V 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 128034633 V 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2023

Téléphone : 02 37 22 31 02

Portable : 06 70 34 75 43

Site Internet : www-bruyelle-toiture.fr

E-mail : bruyellejm@orange.fr

Responsabilité légale :

BRUYELLE JEAN MICHEL GÉRANT

Fax : 02 37 22 31 02

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	22/09/2020
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	22/09/2020
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	22/09/2020
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	22/09/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.